

**Intégration de Jeunesse et Sports au 1er janvier 2021 :**

**la réforme territoriale en marche !**

Comme nous pouvions nous en douter, la crise sanitaire n’empêche en rien la progression de la réforme territoriale dont l’intégration de Jeunesse et Sports devient le poisson pilote au sein de notre ministère ….

Notre Fédération la FNEC FP FO a été convoquée sur les mois de novembre et décembre à plusieurs reprises à des réunions dites informelles et de pseudos concertations, où l’administration s’est bornée à relire les pavés de documents qu’elle avait fourni (parfois très tardivement d’ailleurs) sans autre explication ni développement sur les conséquences de cette intégration notamment sur les personnels, leurs missions, leurs transferts physiques sur des lieux comme les DSDEN où certaines ne sont tout simplement pas en capacité matérielle de les accueillir…

Quel impact pour les agents ? On nous répond qu’ils devront suivre leurs missions et que leur rémunérations accessoires (IFSE ET CIA) sont garanties, mais uniquement la première année…et après ?… On apprend que leur régime de travail sera maintenu pour le premier trimestre avec réflexion pour l’année scolaire prochaine…et après ? On redoute tout ce que cela représente d’angoisses et d’incertitudes pour ces personnels déjà touchés par de nombreuses réformes depuis des années …

**La disparition du ministère de Jeunesse et Sports et son intégration dans l’Education nationale est le premier pas vers une « territorialisation» de notre ministère, expression qui commence à émerger lors de ces réunions notamment pour ce qui concerne l’enseignement supérieur et la recherche où le terme de « régionalisation » n’est déjà plus tabou…**

Cette régionalisation ou territorialisation, aura à terme des conséquences sur les personnels…

On l’a vu déjà sur d’autres académies où certains sites distants régionaux (on peut supposer que c’est le cas entre Toulouse et Montpellier !), s’étiolent peu à peu au profit de la grande région académique…**des mobilités forcées sont à craindre ….même si elles ne sont pas encore évoquées…**

**Comme d’habitude, pas de concertation bien sûr mais une simple présentation d’un projet déjà ficelé, voilà à quoi ont ressemblé ces « séances » de travail informelles…on voit ici toute la perversité d’un système qui convoque les syndicats pour faire semblant de concerter …** pour preuve l’accélération des réunions entre novembre et décembre, tout est fait dans l’urgence, à marche forcée…il faut que ce soit mis en place au 1er janvier, peu importe les personnels, peu importe la concertation, peu importe l’échange et le dialogue, **ce sera fait au 1er janvier 2021, « quoiqu’il en coûte » !**

On apprendra tout de même, lors de ces instances, la création à partir du 01/01/21 d’un BOP 214 avec 3 unités opérationnelles, une pour Toulouse, une pour Montpellier, une pour la région académique. Les personnels de jeunesse et sports seront intégrés dans l’unité de la région académique ; si l’on n’y voit, pour le moment, pas de changement, on peut légitimement s’interroger pour le futur : si l’on doit créer ou supprimer des postes, sur quel BOP le fera t on ?

Cette « intégration » de Jeunesse et sports au sein de l’Education nationale, préfigure bien une régionalisation à une plus grande échelle ; ainsi, les personnels de Jeunesse et Sports intégrés dans le « BOP 214 de la région académique » ne seront pas placés sous l’autorité des recteurs et des DASEN mais sous l’autorité des recteurs de région académique.

Premiers pas pour l’expérimentation de la gestion mutualisée à l’échelle des régions académiques qui, à terme, pourra concerner l’ensemble des personnels de l’Education Nationale.

FORCE OUVRIERE a rappelé sa revendication forte pour le maintien de toutes les structures et le retrait de la réforme territoriale, pour le MAINTIEN d’un service public républicain de l’Education Nationale.